



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, Salle de Réception, le :

Jeudi 8 avril 2021
à 19 heures

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire

Affiché, le 2 avril 2021

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2021
2. Décisions prises dans le cadre de la délégation
3. Révision de la demande de DETR au profit du Bike Park
4. Demande de DETR pour aménagement cour d'école Paul Renouard
5. Demande de subvention au titre des amendes de police pour le mini-giratoire route de Romorantin
6. Approbation du rapport de la CLETC à l'occasion du transfert de compétence Eaux Pluviales Urbaines
7. Affectation du résultat 2020 : Budget Principal « Commune »
8. Affectation du résultat 2020 : Budget Annexe « Transports Scolaires »
9. Fixation des taux d'imposition 2021
10. Vote du Budget primitif 2021 : Budget Principal « Commune »
11. Vote du Budget primitif 2021 : Budget Annexe « Transports Scolaires »
12. Subvention d'équilibre au profit du budget annexe « Transports Scolaires »
13. Actualisation de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement
14. Vote du crédit pour les fournitures scolaires 2021
15. Attribution d'une subvention exceptionnelle
16. Affaires diverses

Le Maire,
François CROISSANDEAU

